



Liste des publics

- 1 - Managers et chefs de rayon fruits et légumes
- 2 - Employés de rayon ou de magasin
- 3 - Hôtesse de caisse
- 4 - Sourceurs, acheteurs, vendeurs

RESPONSABLES COMMERCIAUX DES ENTREPRISES :

- 5 - de production, d'organisation de producteurs
- 6 - d'expédition
- 7 - de gros
- 8 - entreprises spécialisées sur le marché de la RHD
- 9 - Employés de drive : préparateurs de commande/livreur

COMMERCIAUX EN ENTREPRISE :

- 10 - de production, d'organisation de producteurs
- 11 - d'expédition
- 12 - de gros
- 13 - de distribution
- 14 - entreprises spécialisées sur le marché de la RHD

DIRECTEURS ET CHEFS D'ENTREPRISES DE GROS

- 15 - de production, d'organisation de producteurs
- 16 - d'expédition
- 17 - de gros
- 18 - de distribution

19 - Managers de magasin

- 20 - Primeurs en magasin
- 21 - Responsables de magasin
- 22 - Managers de département
- 23 - Superviseurs de société de distribution
- 24 - Primeurs sur marchés
- 25 - Employés de libre-service
- 26 - Employés de magasin impliqués dans la fabrication et le marquage des fruits et légumes préparés
- 27 - Chefs de secteur
- 28 - Promoteurs des ventes
- 29 - Marchandisiers au stade de gros ou de l'expédition
- 30 - Employés d'entreprises de gros
- 31 - Vendeurs-conseils
- 32 - Préparateurs de commande
- 33 - Responsables de préparation
- 34 - Responsables d'entrepôt
- 35 - Réceptionnaires, agréés
- 36 - Personnes chargées du contrôle qualité (entreprises de gros, entrepôts ou plates-formes de la distribution)
- 37 - Responsables du conditionnement
- 38 - Auditeurs

DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

- 39 - de production, d'organisations de producteurs
- 40 - d'expédition, de conditionnement
- 41 - de gros
- 42 - de coopératives
- 43 - de distribution

44 - Techniciens de culture, chefs de station

- 45 - Responsables de stations de conditionnement et d'expédition
- 46 - Expéditeurs, producteurs expéditeurs
- 47 - Auditeurs interne
- 48 - Agréés et réceptionnaires des stations de conditionnement ou d'expédition
- 49 - Responsables de stations
- 50 - Responsables chargés de l'auto-contrôle
- 51 - Responsables chargés du contrôle de la qualité dans le cadre de la convention proposée par la DGCCRF (entreprises de conditionnement et d'expédition, importateurs, grossistes)
- 52 - Techniciens de culture

RESPONSABLES QUALITÉ

- 53 - de production, d'organisations de producteurs
- 54 - d'expédition, de conditionnement
- 55 - de gros
- 56 - de coopératives
- 57 - de distribution

TECHNICIENS DE QUALITÉ

- 58 - de production, d'organisations de producteurs
- 59 - d'expédition, de conditionnement
- 60 - de gros
- 61 - de coopératives
- 62 - de distribution
- 63 - Opérateurs de stations fruitières
- 64 - Techniciens de structures
- 65 - Responsables qualité de stations à dominante pomme
- 66 - Techniciens de développement
- 67 - Techniciens d'expérimentation
- 68 - Enseignants
- 69 - Techniciens de firmes privées et de coopératives
- 70 - Producteurs, enseignants ayant déjà pratiqué la protection intégrée en cultures légumières sous serre et abri
- 71 - Techniciens et agents de développement des chambres d'agriculture, des groupements et des firmes privées
- 72 - Cadres d'exploitation
- 73 - Techniciens et producteurs créant un atelier de culture sur substrat
- 74 - Producteurs
- 75 - Participants au programme « Un fruit pour la récré »
- 76 - Animateurs en collectivité
- 77 - Restauration : personnels de cuisine collective, personnels de service, encadrants repas